
Renvoi au comité de salut public de la pétition des citoyens Malbet fils et Fourtial, d'Issoire (Puy-de-Dôme) qui réclament justice contre les calomnies du représentant Javogues, en annexe de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de la pétition des citoyens Malbet fils et Fourtial, d'Issoire (Puy-de-Dôme) qui réclament justice contre les calomnies du représentant Javogues, en annexe de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 347;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30780_t1_0347_0000_10

Fichier pdf généré le 22/01/2023

Créatures infortunées,
 Qui périsiés dans l'abandon,
 De vos nouvelles destinées
 Remerciés la Convention.
 Voyés l'un et l'autre émisphère :
 Est-il un Peuple sur la terre,
 Depuis l'origine des tems,
 Que vous naissiés tristes victimes
 De la barbarie et des crimes,
 Qui vous ait fait de tels présens ?
 Plus vos travaux étoient pénibles,
 Moins ils étoient recompensés ;
 Vous trouviés des cœurs insensibles,
 Par qui vous étiez repoussés.
 Votre existence affreuse et dure,
 Sans cesse, outrageoit la nature ;
 Mais aujourd'hui la Liberté
 Renaît pour essuyer vos larmes
 Et vous faire goûter les charmes
 Et le prix de l'Égalité.

Si vos maux, portés à l'extrême
 Ont été longs et douloureux,
 Du François l'équité suprême
 Les répare en ce jour heureux.
 A des frères il rend hommage,
 Votre bonheur est son ouvrage :
 Comptés sur des jours plus séreins,
 Prétés toujours votre industrie
 A votre nouvelle Patrie :
 Elle embellira vos destins.

Que l'on vante la Grèce et Rome
 Et les sages qu'elles ont vus :
 L'Égalité, les droits de l'homme
 Y furent toujours méconnus.
 Les Ilotes en Laconie,
 Les Pénestes en Thessalie,
 En Crète les Périéciens,
 Tous soumis à des Loix bizarres,
 N'eurent que des maîtres barbares
 Et tels que furent les Romains.

O trait sublime et magnifique,
 Qui n'étoit réservé qu'à nous !
 Par toi, maintenant l'Amérique
 Va jouir du sort le plus doux.
 Ce monument de bienfaisance
 Va bientôt donner à la France,
 Grâce à nos Législateurs,
 Une prospérité nouvelle,
 Une Gloire encore plus belle,
 Et les plus zélés défenseurs.

Vils partisans du Despotisme,
 Osés maintenant vous montrer,
 Et joignés-vous au Fanatisme,
 Pour vous plaindre et nous dénigrer.
 Suivés, écoutés Robertspierre,
 Danton, Merlin, Ducos, Barrère,
 Et la Montagne d'aujourd'hui :
 Si vous n'êtes plus en démence,
 Dites après que l'innocence,
 Est dans les fers et sans appui.

Décret, à jamais mémorable,
 Qui de l'esclave Américain
 Nous fait un ami favorable
 De quiconque naît Africain ;
 Tu viens d'enrichir notre histoire
 De la plus brillante victoire.
 Législateurs, dignes mortels !
 Ne craignés plus de traits perfides,
 Ni de projets liberticides :
 Vous régnerés sur nos autels.

Guides par la reconnoissance,
 Blancs et Noirs vous êtes jaloux
 D'affermir par leur surveillance,
 Et vos loix et vos droits sur nous
 Mais, après ce décret célèbre,
 Ecartez le voile funèbre
 Qui couvre encore notre horizon
 Que notre Liberté s'épure,
 Sans faire gémir la nature :
 Tel est le vœu de la raison.

Qu'en Afrique, tout retentisse
 Du don de ses Libérateurs !
 Mais que, chés nous, tout s'attendrisse,
 Aux noms de nos Législateurs !
 Et qu'au sein d'une douce yvresse,
 Tout François, à l'envi s'empresse
 A chanter votre humanité,
 Vos Loix, votre Gloire civique :
 Vive à jamais la République !
 Vive à jamais la Liberté !

Par un Patriote Républicain.

Renvoyé au comité d'instruction publique par
 celui des pétitions (1).

II

[Malbet fils et R. Fourtial à la Conv. ; Issoire,
 28 pluv. II] (2).

« Citoyens représentants,

Vous vous êtes toujours montrés terribles
 envers les ennemis de la Patrie, continuez à
 bien mériter. Aussitôt que vous avez vu des
 traîtres dans votre sein, vous les avez chassés
 et envoyés sur le champ au tribunal révolu-
 tionnaire. Oui, Citoyens représentants, les me-
 sures révolutionnaires que vous avez prises ont
 sauvé la patrie. Citoyens représentants, il vous
 reste encore des mesures terribles à prendre.
 Le département du Puy-de-Dôme a été calom-
 nié par le représentant du peuple Javogues ;
 le sans-culotte Couthon l'a été aussi de la ma-
 nière la plus infâme. Représentants du peuple,
 rendez-nous justice, rendez justice au dépar-
 tement du Puy-de-Dôme. Décrétez qu'il a bien
 mérité de la Patrie et envoyez Javogues, repré-
 sentant du peuple infidèle où vous avez envoyé
 ses semblables. S. et F. ».

MALBET fils, RAIMOND FOURTIAL (sans-culottes).

Renvoyé au comité de salut public par celui
 des pétitions (3).

III

[La c^{ne} Bagneris au présid. de la Conv., Paris,
 5 vent. II] (4)

« Citoyen président,

Je fais passer un exemplaire de la pétition
 que je viens faire à la Convention nationale, j'y

(1) Mention marginale, datée du 21 vent. et si-
 gnée Jullien.

(2) Dⁿⁱ 349, doss. Javogues.

(3) Mention marginale datée du 21 vent., et
 signée Jullien.

(4) F⁷ 4584, pl. 4, p. 35. On trouvera dans le
 même dossier des copies de passeport, du reg.
 d'écrou de la Force et du certificat accordé à
 Bagneris par les repr. Delacroix et Musset.